

6660948_MBE

50 571/2018

Préfecture des Landes

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE RENOUELEMENT ET D'EXTENSION
D'UNE CARRIERE DE SABLES ET GRAVIERS**

**Saint-Sever et Toulouzette lieux-dits Lacabenne, Meignos,
Panchan, Pretoria, Saousilla, Antoinette, Beignat, Beignat
Sud, Caroline, Housqueyres, Pousse, Lasaubie et Micq
présentée par la société Carrieres LAFITTE**

Par arrêté du 20 décembre 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du 23 janvier au 23 février 2018 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est **M. Bernard SALLES**, ingénieur en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable : sur le site Internet des services de l'Etat à l'adresse suivante : www.land.es.gouv.fr/cpe-processus-autorisation-r594.html Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire-enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@land.es.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ; sur un support papier, dans les mairies de Saint-Sever et de Toulouzette.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur ; sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24, rue Victor-Hugo, à Mont-de-Marsan (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) sur rendez-vous aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 heures).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Saint-Sever, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 40500 Saint-Sever, à l'attention du commissaire-enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

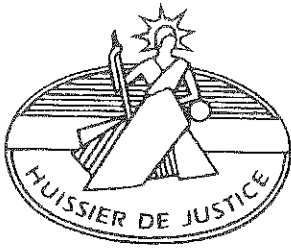
Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public :
mardi 23 janvier 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de Saint-Sever,
jeudi 7er février 2018 de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de Saint-Sever,
jeudi 15 février 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de Toulouzette,
vendredi 23 février 2018 de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de Saint-Sever.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies de Saint-Sever et de Toulouzette, à la préfecture des Landes et sur le site Internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Joël GOUVERNAL, directeur, lieu dit Touya, 40500 Cauna. Contact : 05 58 76 10 46.

Mont-de-Marsan, le 20 décembre 2017

Pour le préfet et par délégation, le directeur des actions de l'Etat
et des collectivités locales, Cédric BOUET.



Gratianne SAGARCIAGUE-ROCHETTE

Huissier de Justice

6 Place du Tribunal – B.P. 28 – 40501 SAINT SEVER

Téléphone
05 58 76 02 72/09 66 90 31 91
Télécopie
05 58 76 31 91
Email : sagarciaguehuissier@free.fr

Société en Nom Collectif CARRIERES LAFITTE

"Touya" Route de St-Sever

40500 CAUNA

REFERENCE A RAPPELER :	
Affaire :	CARRIERES LAFITTE
c/	CARRIERES LAFITTE
Vos réfs :	AFFICHAGE ENQUETE PUBLIQUE
Nos réfs :	C004948/SG/ 101

SAINT SEVER, le 12 JANVIER 2018

Monsieur le Gérant ,

En date du 09.01.2017 a été constaté l'affichage de l'enquête publique en mairie de SAINT SEVER et de TOULOUZETTE ainsi que la présence de l'arrêté sous forme d'affiches placardées à cinq endroits différents sur le site objet de l'enquête publique.

Ce jour, j'ai constaté la présence des cinq panneaux informant le public de l'ouverture de l'enquête publique.

Cet affichage doit être maintenu pendant toute la durée de l'enquête publique. Deux autres passages seront effectués aux cinq endroits afin de rapporter la preuve que les panneaux sont toujours en place.

Concernant le non respect du délai d'affichage c'est-à-dire quinze jours avant le début de l'enquête, je vous invite à vous mettre en relation avec le commissaire enquêteur et à recueillir son avis.

Votre bien dévoué.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière de sables et graviers à SAINT-SEVER et TOULOUZETTE lieux-dits « Lacabenne » « Meignos » « Panchan » « Pretoria » « Saousilla » « Antoinette » « Beignat » « Beignat Sud » « Caroline » « Housqueyres » « Pousse » « Lasaoube » et « Mieq » présentée par la société CARRIERES LAFITTE

Par arrêté du **20 DEC. 2017**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite du 23 janvier au 23 février 2018 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Bernard SALLES, ingénieur en retraite; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique :

- sur support papier, dans les mairies de Saint-Sever et de Toulouze. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur ;

- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à MONT DE MARSAN (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) sur rendez-vous aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Sever 4, rue de l'Hôtel de ville – 40500 SAINT SEVER à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- mardi 23 janvier 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de SAINT-SEVER
- jeudi 1^{er} février 2018 de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de SAINT-SEVER
- jeudi 15 février 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de TOULOUZETTE
- vendredi 23 février 2018 de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de SAINT-SEVER

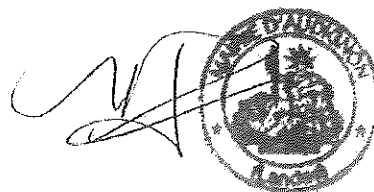
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies de Saint-Sever et de Toulouze, à la préfecture des Landes et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à :

Monsieur Joël GOUVERNAL – Directeur – Lieu-dit « Touya » - 40500 CAUNA –

contact : 05 58 76 10 46

A Avdignon, le 25.01.2018
Le maire,



COMMUNE D'AURICE

40500

TEL 05 58 76 06 50/FAX 05 58 76 15 74

Email mairie.aurice@wanadoo.fr

OBJET/ : Exploitation de la carrière LAFITTE sur les communes de SAINT SEVER et TOULOUZETTE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Francis CAZAUX, Maire de la Commune d’AURICE, certifie que l’avis d’enquête publique concernant le projet cité en objet a bien été affiché à l’endroit habituel (Mairie) d’aposition des informations municipales.

Fait à AURICE, ce 24 janvier 2018, le présent certificat, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

Francis CAZAUX



Mairie de BANOS
1 Place de NAVAILLES
40 500 BANOS
Tél/Fax : 05 58 76 11 21

ATTESTATION D’AFFICHAGE


Je soussigné, **Jean-Louis LAPORTE**, Maire de BANOS,

ATTESTE

Afficher du **07/01/2018**.au **23/02/2018**,

Le document dénommé comme suit **AVIS D’ENQUÊTE PUBLIQUE**
Demande d’autorisation de renouvellement et d’extension
d’une carrière de sables et graviers à SAINT SEVER et
TOULOUZETTE lieux-dits « Lacabenne » « Meignos »
« Panchan » « Pretoria » « Saousilla » « Antoinette »
« Beignat » « Beignat sud » « Caroline » « Housqueyres »
« Pousse » « Lasaoube » et « Micq »

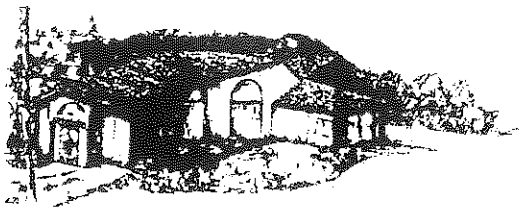
Fait à BANOS, le **07/01/2018**

Le Maire
J. Laporte


Le Maire,
Jean-Louis LAPORTE

A. 1 - 5

DÉPARTEMENT DES LANDES



MAIRIE
de

BAS-MAUCO

180, place du 23 septembre 1989
40500

Tél. & Fax : 05 58 76 07 35

E-mail : mairie.basmauco@wanadoo.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Roselyne LACOUTURE, Maire de la commune de BAS-MAUCO, certifie que l’arrêté préfectoral DAECCL n°2017-643 prescrivant l’ouverture d’une enquête publique relative à la demande d’autorisation de renouvellement et d’extension d’une carrière de sables et graviers à SAINT-SEVER et TOULOUZETTE lieux-dits « Lacabenne » « Meignos » « Panchan » « Pretoria » « Saousilla » « Antoinette » « Beignat Sud » « Caroline » « Housqueyres » « Pousse » « Lasaoube » et « Micq » présentée par la Société Carrières LAFITTE a été affiché aux lieux habituels prévus à cet effet à partir du 21 décembre 2017 et pour toute la durée de l’enquête.

En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BAS-MAUCO, le 21 décembre 2017.

Le Maire,



Roselyne LACOUTURE

A. 1. 6

MAIRIE DE CAUNA
30 place Folgensbourg

40500 CAUNA

TEL : 0558761180

CAUNA
Le 21 décembre 2017

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, Daniel CARDONNE, Maire de la commune de
CAUNA, attestons avoir affiché depuis ce jour :

L'arrêté concernant la demande d'autorisation de renouvellement et d'extension
d'une carrière de sables et graviers à SAINT-SEVER et TOULOUZETTE lieux-dits :

Lacabenne
Meignos
Panchan
Prétoria
Saousilla
Antoinette
Beignat
Beignat Sud
Caroline
Housqueyres
Pousse
Lasaoube
Micq

Présentée par la société CARRIERES LAFITTE

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire : Daniel CARDONNE



A 1 7

MAIRIE DE LAMOTHE
25 Impasse des Erables

40250 LAMOTHE

TEL : 0558761300

LAMOTHE,
Le 22 décembre 2017

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné, José DARRIEUTORT, Maire de la commune de
LAMOTHE, attestons avoir affiché depuis ce jour :

L'arrêté concernant la demande d'autorisation de renouvellement et d'extension
d'une carrière de sables et graviers à SAINT-SEVER et TOULOUZETTE lieux-dits :

Lacabenne
Meignos
Panchan
Prétoria
Saousilla
Antoinette
Beignat
Beignat Sud
Caroline
Housqueyres
Pousse
Lasaoube
Micq

Présentée par la société CARRIERES LAFITTE

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire : José DARRIEUTORT



[Handwritten signature of José DARRIEUTORT]

A-1-8

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière de sables et graviers à SAINT-SEVER et TOULOUZETTE lieux-dits « Lacabenne » « Meiguos » « Panchan » « Pretoria » « Saousilla » « Antoinette » « Beignat » « Beignat Sud » « Caroline » « Housqueyres » « Pousse » « Lasaoube » et « Micq » présentée par la société CARRIERES LAFITTE

Par arrêté du **20 DEC. 2017**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite du 23 janvier au 23 février 2018 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Bernard SALLES, ingénieur en retraite; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique :

- sur support papier, dans les mairies de Saint-Sever et de Toulouzette. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur ;

- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à MONT DE MARSAN (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) sur rendez-vous aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Sever 4, rue de l'Hôtel de ville - 40500 SAINT SEVER à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- mardi 23 janvier 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de SAINT-SEVER
- jeudi 1^{er} février 2018 de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de SAINT-SEVER
- jeudi 15 février 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie de TOULOUZETTE
- vendredi 23 février 2018 de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de SAINT-SEVER

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies de Saint-Sever et de Toulouzette, à la préfecture des Landes et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à :

Monsieur Joël GOUVERNAL - Directeur - Lieu-dit « Touya » - 40500 CAUNA -

contact : 05 58 76 10 46

A Montbaur, le 4 Janvier 2018
Le maire,



A. A. 9

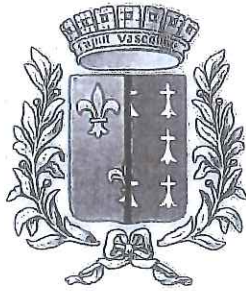
Affiché le : 4-01-2018

Retiré le :

Envoyé le :

VILLE DE SAINT-SEVER

" Cap de Gascogne "

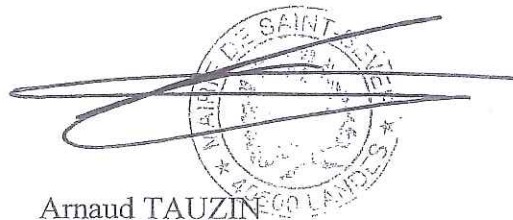


CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, M. Arnaud TAUZIN, maire de SAINT-SEVER (Landes), certifie avoir, à la date du 22 décembre 2017, fait afficher à la porte de la mairie l’arrêté de demande d’autorisation de renouvellement et d’extension d’une carrière de sables et graviers à Saint Sever et Toulouzette lieux-dits « Lacabanne » « Meignon » « Panchan » « Pretoria » « Saousilla » « Antoinette » « Beignat » « Beignat Sud » « Caroline » « Housqueyres » « Pousse » « Lassaoube » « Micq » présentée par la société CARRIERES LAFITTE.

Fait à Saint-Sever, le 26 décembre 2017

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté de Communes
Chalosse-Tursan
Conseiller Régional de la Nouvelle-Aquitaine,


Arnaud TAUZIN

A-1010

DEPARTEMENT des LANDES

MAIRIE DE TOULOUZETTE
40250

Téléphone 05 58 97 97 48

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné LALANNE Guillaume, Maire de TOULOUZETTE, CERTIFIE que l’avis d’enquête publique, relatif à la demande d’autorisation de renouvellement et d’extension d’une carrière de sables et graviers à Saint-Sever et Toulouzette, lieux-dits « Lacabenne », « Meignos », « Panchan », « Pretoria », « Saousilla », « Antoinette », « Beignat », « Beignat Sud », « Caroline », « Housqueyres », « Pousse », « Lasaoube » et « Micq » présentée par la société Carrières Lafitte, a été affiché en mairie de Toulouzette du 4 janvier 2018 au 23 février 2018 inclus, date de la fin de l’enquête publique.

Fait à Toulouzette, le 26 février 2018

LE MAIRE,
Guillaume LALANNE



(Handwritten signature in blue ink)

A L M